Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

FRANCE – Pas d’OGM pour les écoliers toulousains !

Par

Publié le 07/01/2014

Depuis 2008, la municipalité de Toulouse exclut les OGM de l’alimentation de la restauration collective qu’elle a à sa charge [1]. Le Conseil municipal vient d’officialiser cette pratique en adoptant une délibération, le 14 décembre 2012 [2], interdisant les OGM dans les cantines avec comme objectif : lancer un signal fort à destination des fournisseurs.

S’il est aisé d’exclure les produits estampillés comme contenant des OGM, la question est plus difficile lorsqu’il s’agit des produits issus d’animaux. Il n’existe en effet aucune obligation d’étiqueter les produits issus d’animaux nourris aux OGM. La municipalité a donc décidé de se tourner vers les produits bio, dont le cahier des charges n’autorisent pas les OGM dans l’alimentation. Désormais, 30% des produits servis sont issus des filières biologiques, dont la totalité du poulet. La cantine centrale concentrera à l’avenir ses efforts en ce qui concerne le bœuf et le veau.
Avec cette volonté forte de travailler sur la qualité des repas, l’éducation à l’alimentation et la sensibilisation des écoliers à des questions comme l’agriculture biologique et les OGM, la municipalité a souhaité rendre ses repas le plus accessible possible en terme de prix. L’augmentation de la part des produits bio n’a donc pas fait augmenté la facture pour les parents.
Face à la réduction à peau de chagrin de la compétence des maires pour interdire les cultures d’OGM sur leur territoire [3], la question des cantines reste un levier d’action important à disposition des mairies, à l’instar de celle de Toulouse.

---

[1] 30 000 repas par jours répartis dans 205 écoles, quelques restaurants « séniors » et un restaurant social

[2] http://194.4.7.87/deliberations/pdf/ODJ/3263.pdf

[3] Pauline VERRIERE, « FRANCE - Les arrêtés municipaux qui interdisent la culture d’OGM sont illégaux », *Inf'OGM*, 2 octobre 2012

Adresse de cet article : https://infogm.org/france-pas-dogm-pour-les-ecoliers-toulousains/